

Marque / Modèle

Ford Explorer XLT

Année

2023

Odomètre indiqué / réel*
76 673 km
Transmission

automatique

Traction

4x4

Moteur

4 cyl.

Carburant

régulier

Numéro de série
Numéro d'inventaire
F1159

ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Climatisation arrière, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Volant chauffant, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Toit ouvrant, Peinture deux tons, AM/FM stéréo, Bluetooth, Tachymètre, Caméra de recul, Régulateur de température, Sièges cuir, Siège électrique passager, Système surveillance pression des pneus, Toit panoramique, Ordinateur de bord, Phares à allumage automatique, Commandes audio au volant, Essuie-glaces automatiques

PRIX DE VENTE
35 943 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : A - 6 mois - 10000 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires
Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8557605